

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 149 Arrêté de promulgation n° 149.

n° 149

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 février 1963

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1963

Date du numéro
28 février 1963

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 58-447 du 19 avril 1958, portant règlement d'administration publique pour l'application dans les Territoires d'Outre-Mer de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice Levallois.